

# L'ÉCHO DU BEFFROI

N° 2-MAI 2021

## LE MOT DU MAIRE *et de l'équipe municipale*

Dans ce numéro vous retrouverez les principales orientations que nous aimerions conduire au cours des prochains mois et certainement au-delà : la lutte contre les inondations avec un travail à mener en amont, la sécurisation de la traversée de Luchoux en redonnant la priorité aux piétons, l'attractivité de notre village avec l'aménagement de la rue menant au beffroi, au château, les balades sur nos chemins ruraux, un nouvel aménagement du camping municipal. Ce beau projet nous le conduirons avec vous. Pensons, avec le retour des beaux jours, à entretenir, fleurir nos façades pour le plaisir des promeneurs et du jury des maisons fleuries qui passera de nouveau ce début juillet.

## LE POINT SUR *le village*

### LES RUISSELLEMENTS

Les aménagements de lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement et les inondations concernent les communes de Authieule, Doullens, Grouches-Luchuel, Humbercourt, Hem Hardinval, Luchoux et Outrebois. Il est porté par la communauté de communes Territoire Nord Picardie. Cette opération consiste à aménager les différents bassins versants du territoire concerné en y construisant des ouvrages de lutte contre l'érosion du sol et le ruissellement par des ouvrages d'hydraulique douce qui auront pour effet de tamponner et infiltrer les eaux pluviales.

Ces travaux sont réalisés sur les parcelles agricoles, propriétés individuelles ou communales avec l'accord des exploitants et propriétaires.

Le maire s'est investi dans ce projet puisque la commune de Luchoux a été particulièrement touchée par des inondations.

Effectivement, il existe deux bassins versants principaux faisant cuvette au centre du village.

Depuis plusieurs années, la commune a déjà procédé à des aménagements à sa charge, afin de limiter les risques d'inondations dans les différents secteurs de Luchoux.

En ce début d'année 2021, des haies et des fascines ont été implantées par l'entreprise Hublard sur le territoire concerné de la communauté de communes TNP (Territoire Nord Picardie). Vous pouvez les observer sur nos différents bassins versants. Merci aux locataires et aux propriétaires qui ont accepté ces aménagements.



Jeunes haies et fascines en bordure de champs.

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC :

Ce lundi 19 avril, à la Salle des Carmes, le maire a convié les différents acteurs de l'aménagement sécuritaire de la traverse de Lucheux (et plus particulièrement la rue du 8 mai 1945, et sa place). Cette réunion a permis de réunir les principaux acteurs de ce projet, d'en recueillir leurs avis et expertises, pour définir ensemble la faisabilité d'un tel projet. Les différents intervenants suivants étaient présents :

- Mr Dufresne et Mr Boucher (Sécurité Routière Départementale),
- Mr Dulac (Fédération Départementale Energie Somme),
- Mme Solène Belot (cabinet Verdi Ingénierie),
- Mme Odile Guerrier et sa collaboratrice (architectes paysagistes de l'agence Odile Guerrier),
- Les adjoints et 2 élus du conseil municipal riverains de ce projet : Mme Mélanie Beauchamp et Mme Laurène Passien.
- Mme Chloé Bonder du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Somme s'est excusée

Le but de ce projet est bien évidemment de sécuriser les usagers locaux en imaginant la création d'une voie piétonnière depuis l'arbre des épousailles jusqu'à la pharmacie, mais aussi de réfléchir de manière globale à une circulation dite « douce », qui amènera naturellement les automobilistes à ralentir dès l'entrée du village, pendant sa traversée, et à les détourner de cet itinéraire pour se déplacer rapidement en empruntant plutôt la route nationale. Mr Dufresne (Sécurité Routière Départementale) nous appuie dans cette décision, et rappelle l'existence de « Chaucidou » (Chaussée à Circulation Douce) dans plusieurs villages du département de la Somme.

La création d'une voie de circulation douce réservée aux vélos et aux piétons, leur permettra alors d'éviter de passer sous le Beffroi et permettra aux promeneurs, ainsi qu'aux habitants de traverser le village sereinement (en attendant, et par mesure de sécurité, les grilles de la cour de la salle des Carmes resteront ouvertes). Le Beffroi, afin de redynamiser et de revaloriser ce monument médiéval, sera agrémenté d'un pavage qui contribuera au ralentissement des voitures qui le franchiront.

La taille des trottoirs est à l'étude, avec pour but de rendre plus sécurisés et confortables les trajets menant notamment de l'école à la bibliothèque, que l'on circule à pieds,

ou avec une poussette. Sans pour autant pénaliser les usagers agricoles, prioriser les piétons ainsi que les cyclistes va devenir une habitude de vie dans un futur proche.

L'aspect esthétique et paysager aura toute sa place dans ce projet. Un soin identique à celui que les habitants du village apportent à fleurir et entretenir le devant de leurs maisons, sera apporté à l'aménagement du cœur du village.

Des places de stationnement seront créées de façon à ne pas oublier les automobilistes, et les habitants ne disposant pas de cour ou de garage pour y parquer leur voiture. La création de parkings en périphérie de la place est en cours de réflexion, ainsi qu'une autre réflexion sur le sens de circulation dans les voies adjacentes à la place côté sud.

L'éclairage de cet axe central sera revu par la FDE80, nos candélabres étant obsolètes sur un plan sécuritaire. À l'heure actuelle, les travaux concernent l'enfouissement du réseau, la pose des nouveaux candélabres se fera dès que le projet d'aménagement de cette rue sera finalisé.

Nous savons que ce projet de circulation pédestre et cycliste tient à cœur à plus d'un habitant de Lucheux, puisque c'est une demande qui nous est souvent revenue lorsque vous avez émis vos suggestions, qui se mettra en place de manière certaine, et auquel nous accorderons un très grand soin. De plus, sur le plan touristique, ce projet de grande ampleur valorisera notre village, lui permettant, nous l'espérons, d'obtenir une troisième fleur pour notre « village fleuri » (toutes les informations concernant ce label via ce site : [www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com))

En définitive, il s'agit bien d'un projet global qui se réalisera avec en partie des subventions en ce moment même à l'étude.

Habitants concernés pour le réaménagement, vous serez conviés prochainement à une réunion d'information (qui aura lieu dès que possible, conditions sanitaires obligent).



## POINT SUR *le camping*

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La commune de Lucheux a proposé son aide pour débarrasser les emplacements et recycler les mobil homes gratuitement (la commune prenant en charge la mise à nu avant le recyclage de celui-ci par l'éco-organisme du mobil home). Afin de bénéficier de cette opération, une demande d'autorisation a été envoyée à chacun des propriétaires. Une réponse est demandée dans les meilleurs délais, ceci dans le but d'avancer sur ce dossier. Nous avons eu déjà plusieurs retours positifs. Cette action a pris un peu de retard avec le confinement, mais nous avançons afin de pouvoir projeter un nouveau plan d'aménagement du camping. La coupe des peupliers devrait être réalisée après l'enlèvement des mobil homes.

## IDÉE *balade*

### PLANS DE RANDONNÉES

La commission « chemins et randonnées » a commencé un travail de recensement des parcours au départ de Lucheux. Très prochainement vous trouverez sur le site différentes randonnées à faire à pieds, à cheval ou en vélo. Vous pouvez participer en créant vos randonnées préférées grâce au site Visorando ([www.visorando.com](http://www.visorando.com))

**1 / PARCOURS DÉCOUVERTE**

**Distance :** 3 km **Départ :** Mairie de Lucheux **Durée :** env. 1 h **Niveau :** Facile

Ce parcours, en partie bitumé, présente néanmoins une portion en chemin de terre qui nécessite une tenue et des chaussures adaptées lors de temps humide.

- Parties de l'itinéraire sur route asphaltée.
- Parties sur sentier ou chemin non revêtu.
- Parties asphaltées qui permettent d'éviter de se salir.

Il est possible de découvrir le bourg en restant sur la voirie asphaltée (rose ou bleu) sauf le point 5. Pour de plus amples informations veuillez vous référer à la plaquette Lucheux éditée par l'office de tourisme du doullennais et qui est disponible à la mairie aux heures d'ouverture ou au Café de la Source (point 6).

- Vous êtes ici. À proximité vous pouvez observer le beffroi et l'ancien couvent des carmes reconverti en mairie-salle des fêtes.
- Par la rue du château vous pouvez monter observer la porte dite du bourg.
- Rendez-vous à l'arbre des épousailles en empruntant au choix les trottoirs ou en coupant par un petit sentier.
- Rendez-vous à l'église Saint-Léger en contournant le bourg par le petit-maraïs puis un chemin creux qui vous conduira rue de la porte au wez. Si vous n'êtes pas muni de chaussures de marche, retournez sur vos pas vers le beffroi par la rue Jean-Baptiste Delecloy puis descendez la place et continuez vers l'église.
- Vous pouvez accéder à la porte du Haut-bois en empruntant un sentier souvent humide dans sa partie basse et pentu en deuxième partie ; il est préférable de porter des chaussures de marche voire des bottes suivant les conditions météorologiques pour accéder à cette partie du parcours.
- Sur la place du beau bourg vous pouvez observer plusieurs maisons anciennes dont les plus vieilles remontent au début du 18<sup>e</sup> siècle comme l'attestent les ferrures de charpente.

## POINT SUR *les chemins*



Le chemin rural n°7 de Grouches-Luchuel à Lucheux est inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

comme d'autres chemins à Lucheux. C'est le conseil municipal qui décide de l'inscription des chemins à ce plan. Des travaux de clôture ayant été réalisés par le propriétaire longeant ce chemin, deux agents du département se sont rendus sur place pour vérifier qu'aucun obstacle ne perturbe la libre circulation des promeneurs. Voici leurs conclusions.

« Nous avons observé que des travaux ont effectivement été réalisés autour de ce chemin notamment la pose d'une clôture pour délimiter la propriété privée adjacente. Un panneau d'interdiction de circulation des véhicules à moteur a également été posé sur le chemin rural. Il apparaît cependant que la continuité de ce chemin rural n'est pas interrompue. L'ouverture au public de cette voie est donc toujours assurée pour les promeneurs non motorisés et en ce sens les obligations liées à l'inscription du chemin au PDIPR sont respectées. »

## RINGARD énergies

Vous habitez Lucheux ? Nous aussi !



QUE PROPOSONS NOUS ?

Fiouls • granulés de bois • charbons



LUCHÉENS, LUCHÉENNES  
QUELS SONT  
VOS AVANTAGES ?

Faites le choix de la proximité, et profitez de la livraison offerte toute l'année !

PROMO GRANULÉS DE BOIS

30KG OFFERTS\*

pendant les prix d'été du 15 mai au 15 juillet

\*pour les 100 premières commandes, à partir d'une palette achetée, du 15 mai au 15 juillet

Contact

• 03.22.77.07.04  
• sur l'application Ringard Energies

Suivez nos promos sur notre page



## LES RÈGLES DE VOISINAGE

Le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé.

Avec les beaux jours, chacun d'entre nous doit essayer de respecter quelques règles simples de savoir vivre en société.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral) :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autres bruits concernent nos animaux de compagnie où là, il nous est demandé de prendre toutes mesures propres à éviter que les bruits ne portent atteintes à la tranquillité du voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Merci à vous de respecter ces quelques règles pour le bien de chacun d'entre nous.

## ACTU des manifestations



### L'OPÉRATION PROPRETÉ EST REPORTÉE

Au regard de la situation sanitaire actuelle et suite aux annonces gouvernementales, la Région Hauts-de-France et ses partenaires font le choix de la prudence et ont pris la décision de reporter la 5<sup>ème</sup> édition de l'opération « Hauts-de-France Propres » qui devait avoir lieu les vendredi 19 (réservé aux scolaires), samedi 20 et dimanche 21 mars 2021. L'édition 2021 de l'opération « Hauts-de-France Propres », devrait se tenir en mai 2021. Les prochaines dates seront communiquées ultérieurement.

## LA PHARMACIE



La jolie pharmacie de Lucheux vous propose ses services depuis 1986. Vous serez accueillis par Cécile Buneau ainsi que Caroline, toutes deux pharmaciennes.

Vous pouvez y trouver des test antigéniques permettant de dépister le covid, ou bien vous faire vacciner si vous êtes éligible.

Prestations d'herboristerie, d'homéopathie, de phytothérapie, de médecine douce, d'aromathérapie, ou location de matériel médical (pèse bébé, tire-lait, appareil pour aérosol...) qui est livré et installé à domicile si besoin, n'hésitez pas à vous faire conseiller.

Il est possible de prendre rendez-vous avec Cécile ou Caroline pour une téléconsultation sur le site Docavenue (aujourd'hui devenu Maiia : [www.maiia.com](http://www.maiia.com))

**3 rue Pont des Moines - Tél. : 03 22 32 42 33**

**Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h (sauf le jeudi matin et le samedi après midi).**

## VU SUR



SMIRTOM  
du Plateau Picard Nord

Viacol

### La collecte robotisée arrive chez vous



Madame, Monsieur,

Le SMIRTOM s'est engagé dans une réforme globale du service déchets.

**Il est nécessaire de vous inscrire auprès de nos services** afin que vos bacs soient adaptés ou changés.

- Dès votre inscription, vous recevrez votre nouveau bac ordures ménagères
- Au moment du démarrage de la nouvelle collecte, un agent procédera à l'adaptation de votre bac de tri et retirera votre ancien bac ordures ménagères.

Sans ces interventions, vos anciens bacs ne pourront plus être collectés.  
*(Vous serez prévenu avant chacun de nos passages.)*

### Comment vous inscrire ?

- **Rendez-vous** sur le site [www.enquete9.com](http://www.enquete9.com)

ou

- **Appelez le**  
03 75 13 02 25  
du lundi au vendredi de 9h à 19h  
et le samedi de 9h à 12h